

DECENTRALISATION ET ETHIQUE : UNE VERIFICATION EMPIRIQUE POUR LE CAS DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Par

Patrick MPIA WEETI

Assistant et Doctorant à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion de l'Université de Kinshasa, Chercheur au Centre de Recherche en Sciences humaines (CRESH) et membre du Laboratoire d'Ecologie Politique (LAECOPOL), RD. Congo

Willy MWANA NKWARA

Doctorant à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion de l'Université de Kinshasa et Membre du Laboratoire d'Ecologie Politique (LAECOPOL), R.D. Congo

Edgar EMUNGU OKENDE

Doctorant à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion de l'Université de Kinshasa et Membre du Laboratoire d'Ecologie Politique (LAECOPOL), RD. Congo

RÉSUMÉ

La décentralisation est une forme de gouvernance où le pouvoir central concède certaines responsabilités à l'exclusivité du gouvernement local. Fortement encouragée par les institutions internationales dans les années 80 et 90, la décentralisation apparaît comme une alternative crédible face à l'inefficacité du système centralisé pour promouvoir le développement à partir de la base. C'est dans cette logique que la République Démocratique du Congo (RDC) l'a expérimenté pour la première fois dans les années 80 (tout en procédant au démembrement de la province du Kivu) avant sa constitutionnalisation le 18 février 2006. Cependant, plus de 16 ans après son rétablissement, le résultat de la décentralisation reste mitigé. Parmi les facteurs qui sont à la base de cette faible performance de la décentralisation, il y a un problème d'hommes. Cet article fonde sa vérification sur des questions liées à l'éthique. En d'autres termes, il vise à estimer l'impact de l'éthique, comme compétence professionnelle sur la décentralisation en République Démocratique du Congo. En faisant recours à la définition d'Emmanuel Kant l'éthique est approximée à la corruption comme l'a fait Uduigwomen. A l'aide de la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO), suivant l'approche de Bardhan et Mookherjee ainsi que Brueckner, J.K., nous avons trouvé que la corruption a un impact négatif sur la décentralisation en RDC.

Mots-clés : *Décentralisation, entités, éthique, corruption, pression sociale*

H7

ABSTRACT

Decentralization is a form of governance where the central power concedes certain responsibilities to the exclusivity of local government. Strongly encouraged by international institutions in the 80s and 90s, decentralization appears as a credible alternative to the failure of a centralized system to promote development from the base. In this logic that the Democratic Republic of Congo (DRC) experienced it for the first time in the 80s by the dismemberment of the province of Grand Kivu to be restored by the constitution of February 18, 2006. However, more than 16 years after its restoration the result of decentralization remains mixed. Several factors are at the base of this weak performance of decentralization: among which, there is a problem of man sensible to lead the decentralization. This article aims to verify one of its aspects, mainly that related to ethics. In other words, it aims to estimate the impact of ethics on decentralization in the Democratic Republic of Congo. Since ethics is not measurable, we had to resort to Immanuel Kant's definition to approximate ethics to corruption as did Uduigwomen. We estimated the impact of corruption on decentralization using the method of ordinary least squares (OLS) following the approach of Bardhan and Mookherjee and Brueckner, J.K. we found that the corruption has a negative impact on decentralization in the DRC.

Keywords: *Decentralization, entities, ethics, corruption, social pressure*

INTRODUCTION

La Cellule Technique d'Appui à la Décentralisation « CTAD » définit la décentralisation comme un mode de Gestion de l'Etat dans lequel la loi établit par avance et clairement les compétences et les pouvoirs réservés au Gouvernement central et aux entités décentralisées. Il existe au niveau local des organes élus en vue de faire participer la population à la gestion de la chose publique.

Les entités décentralisées ont d'une personnalité juridique propre et jouissent d'une autonomie de gestion. Fortement encouragée par les institutions internationales dans les années 80 et 90, la décentralisation apparaît comme une alternative crédible face à l'inefficacité du système centralisé pour promouvoir le développement à partir de la base.

C'est dans cette logique que la République Démocratique du Congo (RDC) l'a expérimentée pour la première fois dans les années 80 (tout en procédant au démembrement de la province du Kivu) avant son rétablissement par la Constitution du 18 février 2006. Cependant, plus de 16 ans après, le résultat de la décentralisation reste mitigé. Parmi les facteurs qui sont à la base de cette faible performance de la décentralisation, il y a un problème d'hommes. C'est pourquoi nous visons à le vérifier en fondant aspects principalement notre analyse sur des questions liées à l'éthique.

Hormis cette introduction et la conclusion, cet article comprend cinq sections :

- L'appréhension de la décentralisation en vue de son opérationnalisation conceptuelle ;
- La définition d'une méthode pour mesurer l'éthique ;
- La recherche du lien entre l'éthique et la corruption ;
- La sémiologie de la corruption employée en RDC ;
- Méthodologie et analyse des résultats d'estimation.

1. DÉMINAGE CONCEPTUEL

La décentralisation est une forme de la gouvernance où certaines décisions sont prises au niveau local. Elle constitue une réponse à la faillite de la forme centralisée de la gouvernance de L'Etat. Samuelson et Musgrave (1954)¹ soulignent que certains services publics comme : l'éducation, la santé, la police, etc. ne sauraient pas être offerts de façon efficace par le Gouvernement central ; celui-ci doit décentraliser ces services en accordant au gouvernement local certaines prérogatives.

D'après la Banque Mondiale, la décentralisation est la forme du système politique la plus expérimentée ces deux dernières décennies (2000)². Pranab Bardhan (2002)³ attribue le développement rapide de la Chine et de l'Inde au système politique basé sur la décentralisation. Pour l'auteur, la réussite du fédéralisme américain et le développement rapide de la Chine et de l'Inde, dont la gouvernance se fait au niveau local, est à la base du succès et de l'expérimentation de la décentralisation. La décentralisation permet d'accélérer le développement, de réduire les conflits politiques, tensions sociales et ethniques, de rendre la fourniture des services publics plus efficace, etc.

Pour Oates (1972)⁴, la décentralisation se justifie lorsque les besoins du pays sont hétérogènes et le système juridique ne pose pas de problème. Wade (1997)⁵ quant à lui, soutient que la décentralisation permet de réaliser les économies d'échelles. Face à un projet de développement, le Gouvernement central s'occupe de la conception et laisse la gestion quotidienne au Gouvernement

¹ Musgrave and Samuelson : "the pure theory of public finance", *Review of Economics and Statistics* XXXVI :N°4 (November, 1954)

² World Bank. *Entering the Twenty-First Century*. Oxford and New York: Oxford University Press, 2000.

³ Pranab Bardhan, *Decentralization of Governance and Development*, *Journal of Economic Perspectives*, Volume 16, Number 4, Fall 2002, pp. 185-205

⁴ Oates, Wallace. 1972. *Fiscal Federalism*. New York: Harcourt Brace Jovanovich.

⁵ Wade, Robert. 1997. "How Infrastructure Agencies Motivate Staff: Canal Irrigation in India and the Republic of Korea," in *Infrastructure Strategies in East Asia*. A. Mody, ed. Washington, D.C.: EDI, World Bank, pp. 109-30.

local. Ceci permet de réaliser les économies d'échelles. Pranab Bardhan utilise la théorie d'agence pour mettre en évidence l'avantage de la décentralisation sur le système centralisé. Pour l'auteur, en politique principalement dans les pays en développement, il existe des coûts de transactions entre les gouvernés et les gouvernants, les politiciens et les électeurs, etc. Il s'avère que les autorités locales disposent davantage d'informations que les autorités centrales, car elles sont plus redevables aux électeurs qu'au niveau national. Dans ce cas, la décentralisation serait une meilleure réponse pour résoudre le problème d'agence.

Seabright (1996)⁶ quant à lui aborde la question de la décentralisation sous l'angle de la redevabilité dans un modèle de contrat incomplet. Pour lui, dans un système démocratique à cycle électoral régulier, un Etat centralisé offre l'avantage d'être efficace en termes de coordination avec l'inconvénient que le niveau de redevabilité des autorités nationales au niveau local est faible, car les enjeux locaux ont une faible probabilité d'influencer la réélection d'une autorité au niveau national. La décentralisation permet d'accroître la redevabilité au niveau local et d'accélérer le développement. En s'inspirant de la théorie du « principale et agent », pour Tommasi et Weinschelbaum (1999)⁷ les citoyens sont considérés comme le principal tandis que les élus sont comme les agents. Dans un système décentralisé, le nombre de principal est très élevé tandis que celui des agents est très faible. En revanche, dans un système décentralisé, il y a un agent par entité. Pour les auteurs, dans une entité, plus le nombre de principal est très élevé plus cette entité aura des difficultés en termes de coordination. La décentralisation permet de réduire la défaillance de la coordination qu'on observe dans les entités centralisées. Concernant Besley et Coate (2000)⁸ dans un système décentralisé l'offre des biens publics est déterminés par les élus locaux tandis que dans un système centralisé cette responsabilité revient aux élus nationaux ceci peut poser le problème de conflit d'intérêt.

Au cours des deux dernières décennies, la décentralisation des pouvoirs publics a suscité l'intérêt de nombreux pays dans le monde entier. Les efforts de décentralisation se sont multipliés, alors que des pays à la fois développés et en voie de développement remettent en question le monopole des gouvernements centraux en matière de prise de décisions. Dans le monde occidental, la décentralisation constitue un outil efficace de réorganisation du

⁶ Seabright, Paul. 1996. "Accountability and Decentralization in Government: An Incomplete Contracts Model." *European Economic Review*. 40:1, pp. 61-89.

⁷ Tommasi, Mariano and Federico Weinschelbaum. 1999. "A Principal-Agent Building Block for the Study of Decentralization and Integration." Mimeo, Universidad de San Andre's

⁸ Besley, Timothy and Stephen Coate. "Centralized Versus Decentralized Provision of Local Public Goods: A Political Economy Analysis." Unpublished Paper, London School of Economics, 2000.

gouvernement en vue de la prestation de services publics économiques à l'ère de « l'État post-Providence (Bennett 1990)⁹. Les pays en voie de développement, pour leur part, se tournent vers la décentralisation pour échapper aux écueils d'une gestion inefficace et inefficente, de l'instabilité macroéconomique et d'une croissance économique inadéquate (Bird et Vaillancourt 1999)¹⁰.

En Europe centrale et l'Europe de l'Est post-communistes, la décentralisation de l'État est la conséquence directe du passage d'un système socialiste à une économie de marché et à la démocratie (Bird et al. 1995)¹¹. En Amérique latine, la décentralisation découle des pressions politiques exercées par la population en faveur de la démocratisation (Rojas 1999)¹², tandis qu'en Afrique, elle a servi de voie vers l'unité nationale (Banque mondiale 1999)¹³, la diversité des facteurs expliquant l'intérêt porté.

Avec une superficie de 2.345.410 Km² et composée de 26 provinces réparties en 145 territoires en majorité ruraux, la République Démocratique du Congo (RDC) est un pays sous développé. Pour certains, c'est la forme politique de l'État unitaire centralisé qui vide les administrations locales de toute forme d'initiative et expliquerait ce retard de développement. Pour résoudre ce problème, la Constitution du 18 février 2006 intègre l'option décentralisation dans l'organisation politique et administrative de notre pays et relance la réforme territoriale de l'ordonnance loi de 1982 (Samuel Lietaer)¹⁴. Elle traduit la vision consensuelle des principales forces politiques sur le mode de gestion des affaires publiques et opte clairement pour la décentralisation comme mode de gestion après plusieurs décennies de gestion centralisée. Elle est en effet attendue sur le front du développement à la base et de la lutte contre la pauvreté. En effet, sa mise en œuvre induit une amélioration de l'offre des services de proximité aux populations par le rapprochement des gouvernants

⁹ Bennett, Robert J., (1990), *Decentralization, Local Governments and Markets* (Oxford: Clarendon Press).

¹⁰ Bird, Richard M. et Ariel Fiszbein (1999), *Columbia: The Central Role of the Central Government in Fiscal Decentralization* dans Richard M. Bird et François Vaillancourt (Éd.), *Fiscal Decentralization in Developing Countries* (Cambridge: Cambridge University Press).

¹¹ Bird, Richard M. et François Vaillancourt, (1999), *Fiscal Decentralization in Developing Countries* (Cambridge: Cambridge University Press).

¹² Rojas, F. (1999), 'The Political Context of Decentralization in Latin America dans *Decentralization and Accountability of the Public Sector*, Actes de la conférence annuelle de la Banque Mondiale sur le développement en Amérique latine et dans les Antilles, World Bank Latin American and Caribbean Studies, Washington, D.C

¹³ Banque Mondiale (1999), *World Development Report 1999/2000: Entering the 21st Century*, New York: Oxford University Press.

¹⁴ Samuel Lietaer : la décentralisation en RDC : quelles conséquences pour la politique katangaise dans le secteur minier ?

dotés des pouvoirs plus accrus (P. MABIALA, 2009)¹⁵. Cependant, plus de 16 ans après sa restauration par la Constitution du 18 février 2006, la décentralisation en RDC présente un bilan mitigé. Les attentes de développement ne sont pas encore au rendez-vous. Les provinces restent toujours pauvres, dépourvues de l'initiative de développement.

Le groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP, 2008) recense 4 défis qui seraient un frein à la décentralisation en RDC : l'approbation, la fiscalité, la pratique politique et la cohésion macroéconomique. Pour le défi de l'approbation, Il existe un climat de suspicion entre le Pouvoir central et l'autorité locale : s le premier se méfiant des velléités sécessionnistes de certaines provinces, les secondes déplorant l'absence de soutien et la captation de l'essentiel des ressources par Kinshasa. Cette méfiance réciproque a pesé sur le processus constituant. En ce qui concerne le défi sur la fiscalité, en son article 175, la constitution stipule que 40% des recettes fiscales à caractère national seront attribués aux provinces et 50% à l'État central. Les 10% restants alimenteront une caisse de péréquation destinée à compenser les inégalités économiques entre les provinces. En réalité, le Gouvernement central ne respecte pas cet engagement. D'après une étude réalisée par Banque Mondiale, l'Union européenne et l'USAID (2011)¹⁶ entre 2006 à 2008, le transfert du Gouvernement congolais dans l'ancienne province du Bandundu, Katanga et province Orientale représente que 14% au lieu de 40% comme exige la constitution. Quant au défi politique, la décentralisation en RDC souffre du déficit de la planification. La décentralisation d'un Etat est une réforme plus complexe à penser et à mettre en œuvre qu'un processus constituant au sens strict. Le Constituant congolais a raisonné en constituant pur et simple, non en réformateur de l'État. La Constitution nous livre ainsi les plans de la nouvelle République congolaise tout en demeurant muette sur les modalités de réforme de l'État : ni dispositions transitoires, ni dispositif de pilotage. Il y a contradiction intrinsèque entre la fonction, régalienne par excellence, de la préservation de l'intégrité de l'État et la mise en œuvre d'une réforme qui dépouille ce même État d'une part substantielle de ses prérogatives. Et en fin, le défi de la cohésion macro-économique et des finances publiques se base sur l'impact macro-économique de la mise en œuvre de la décentralisation est difficile à apprécier. Plusieurs questions doivent néanmoins faire l'objet d'une attention particulière. Sur le plan des recettes,

¹⁵ MABIALA MANTUBA-NGOMA, « Le processus de décentralisation en république démocratique du Congo », Publications de la Fondation Konrad Adenauer Kinshasa, 2009.

¹⁶ Banque Mondiale - USAID - Union Européenne : Rapport sur l'analyse de la situation administrative et financière et de livraison des services publics des entités territoriales décentralisées (ETD). Etude de cas : les provinces du Bandundu, Katanga et la province orientale, 2011.

tout d'abord, le pouvoir central risque de rencontrer de grandes difficultés budgétaires dès lors qu'il sera privé de 40% de ses recettes fiscales. Sans voir ses charges diminuer dans les mêmes proportions. Le risque de voir dérapier son déficit budgétaire est donc réel. Au niveau des dépenses, en l'absence de mécanismes de limitation des déficits des entités décentralisées, les perspectives ne sont guère meilleures. Le déficit global des pouvoirs publics pourrait donc très vite se trouver hors de tout contrôle et faire replonger le pays dans les affres d'une inflation galopante.

Le développement à la base est l'un des motifs pour lequel un pays opte pour la décentralisation. Les raisons données par les auteurs sur son efficacité restent valables. Cependant, nous avons observé que la revue de littérature ne met pas assez d'accent sur la qualité de l'homme qui est censé mettre en œuvre la décentralisation. D'où l'approche éthique. Pour le code de bonne conduite de l'agent public de l'Etat, tout agent public de l'Etat est censé poursuivre certaines valeurs entre autres : la compétence et l'éthique professionnelle. Dans son article 6, l'éthique pour l'argent public de l'Etat se manifeste notamment par le dévouement, la ponctualité, la rigueur, la responsabilité, l'honnêteté, l'intégrité, l'équité, la dignité, l'impartialité, la loyauté, le civisme, la courtoisie et le devoir de réserve dans ses relations aussi bien avec ses supérieurs, ses collègues et ses collaborateurs qu'avec le public.

Nous pensons qu'une personne qui est intègre et honnête va faire une nette distinction entre les ressources de l'Etat et sa poche, et respectera les ressources de l'Etat pour le service de la collectivité. C'est pourquoi cet article vise à vérifier l'impact de l'éthique sur le processus de la décentralisation en RDC.

2. LA MESURE DE L'ÉTHIQUE

Pour mesurer l'éthique, nous avons pris la corruption comme proxys de l'éthique. S'il est difficile de définir tout comme de mesurer le concept éthique : Un acte éthique est un acte qui est généralement considéré comme celui que la société n'a pas jugé «mauvais», la morale est la discipline qui traite de ce qui est bon ou mauvais... » (Christ Morgan 2013)¹⁷. Pour Eiras (2003)¹⁸, l'éthique est souvent désignée comme l'étude de la moralité, ce que la société considère comme un "comportement correct" ou "approprié"; par conséquent, ce que la société considère comme moral peut également être considéré comme éthique.

Si une personne choisit d'agir d'une certaine manière simplement parce que c'est juste, alors, selon Kant, elle a agi moralement. Un acte n'est pas moral s'il n'est pas conforme à l'enseignement moral ou aux lois de la société ; un acte

¹⁷ Christ Morgan, Is Corruption Ever Ethically Permissible? October 2013

¹⁸ Eiras, A., Ethics, corruption, and economic freedom. Heritage lectures, (813), 1-6. (2003)

est moral si la motivation d'agir est ancrée dans un motif de devoir (Sandel, 2011)¹⁹.

Par contre, le terme corruption peut être considéré comme un détournement de fonds, une fraude, un pot-de-vin, une trahison ou des actes qui constituent un conflit d'intérêts, (Everett et al. 2006)²⁰. Dans ce travail, la corruption sera tout acte jugé illégal en raison de la conviction qu'il crée un avantage injuste pour une partie par rapport à l'autre. Par exemple, la fraude ou le détournement de fonds peuvent être considérés comme de la corruption car ils placent la partie frauduleuse à un avantage personnel sur la partie non frauduleuse.

2.1. La corruption comme problème d'éthique

A la suite d'Uduigwomen (2006)²¹, l'éthique est l'étude des valeurs morales et de la conduite humaine. Il traite de la moralité, même si ce n'est pas au même titre que la morale. Cependant, la morale est le creuset de l'éthique. Moralité se compose des normes qu'un individu ou un groupe d'individus ont sur ce qui est bien ou mal, L'homme est un être moral. Ses actions, lorsqu'elles sont accomplies délibérément et volontairement, portent en elles un statut moral qui les rend bonnes ou mauvaises, selon que ces actions sont conformes aux lois naturelles ou lois positives humaines, qui ont une applicabilité universelle. La corruption en tant acte humain commis par un agent moralement responsable entraîne une culpabilité morale, car il va à l'encontre des normes morales établies, acceptées généralement par une société particulière. La question de la corruption prend alors un statut d'importance philosophique, d'abord parce qu'elle procède de l'homme en tant que un agent moral. La corruption, en raison de ses effets sociaux, touche au fondement même de l'être humain considéré comme un « homo socialis » - être social. Il menace la vie même de l'homme dans la société. Pour l'homme, être c'est être social, être humain c'est être social bien ou mal. Les normes morales elles-mêmes sont des idéaux que les gens essaient d'être à la hauteur de ce qui est bien ou mal, bien ou mal. Puisque la corruption va à l'encontre du bien commun, tout acte de corruption est une guerre contre la société et, par conséquent, une guerre contre l'homme et le tissu métaphysique de son existence.

¹⁹ Sandel, M. (2009). *Justice: What's the right thing to do?*. (1st ed. ed.). New York: Farrar, Straus and Giroux.

²⁰ Everett, J. Neu, D., & Rahaman, A. (2006). The global fight against corruption: a foucaultian, virtue-ethics framing. *Journal of business ethics*, (65), 1-12.

²¹ Uduigwomen, A.F. *Introducing Ethics: Trends, Problems and Perspectives*. Calabar: Jochrissam Publishers, 2006.

2.2. Implications éthiques et morales de la corruption

La corruption, en tant qu'acte humain, a des implications morales et éthiques et peut donc être analysée du point de vue éthique. Le d'ontologisme en tant que système éthique considère que certains actes sont naturellement obligatoires et lient-nous. La dimension obligatoire naturelle et universelle de ces actes leur donne leur statut moral. Un acte est moral s'il y a un sens universel de devoir ou d'obligation qui s'y rattache. Le faire rend moralement bon et s'en abstenir est moralement mauvais, par ex. le fait de partager son pain avec les affamés. C'est sur le côté positif. Du côté négatif, certains actes comportent naturellement une obligation négative comme les actes d'adultère, tromperie, mensonge, pot-de-vin, détournement de fonds publics, etc. Les faire, rend moralement mauvais et s'en abstenir rend moralement bon. Par rapport à ce système éthique, on voit donc que la corruption est un mal moral, action ou acte immoral.

Ochulor (2006)²² en se basant sur la philosophie morale kantienne sur laquelle le système d'éthique est construit, la corruption est considérée comme une action immorale ou moralement mauvaise parce qu'elle va à l'encontre du principe suprême du moral et le sens naturel du devoir qui l'accompagne. La corruption ne peut pas être utilisée comme catégorique impératif ou un principe moral suprême qui peut être universellement appliqué ou acceptable. Parce que la corruption contrevient aux trois maximes qui doivent guider toutes les actions humaines qui ont valeur morale à savoir :

- « N'agir que sur maxime par laquelle vous pouvez, en même temps, vouloir qu'elle devienne loi universelle »

C'est la formule de la loi universelle. Il est évident que personne ne voudrait que la corruption soit adoptée et pratiquée comme principe général d'action. Même individuellement on peut tirer quelques avantages à escroquer les autres. Cependant, personne ne voudrait être escroqué ou trompé.

- « Agis de telle manière que tu traites toujours l'humanité, que ce soit en votre propre personne ou en la personne d'autrui, jamais simplement comme un signifie, mais toujours en même temps qu'une fin »

C'est la formule du Kant de la fin en soi. La corruption implique l'usurpation et l'utilisation subséquente de la sueur ou des droits d'autrui à des fins égoïstes. Ceci implique une négligence et une répudiation totales de la dignité, de la sensibilité et des droits socio-économiques d'autrui.

²² Ochulor, C.L. Philosophy: A Fundamental and Basic Science. Calabar: Focus Prints and Publishers, 2008.

- « Un agent moral n'est soumis qu'aux lois qui sont faites par lui-même et pourtant universel ».

C'est la troisième formule de Kant, la formule de l'autonomie. Il doit dire immédiatement que l'autonomie dont il s'agit ici signifie la liberté de la volonté que l'individu jouit, d'un libre arbitre façonné, dirigé et informé par la raison. Ainsi informé et guidée par la raison, la volonté à son tour se sent obligée envers l'action particulière et la considère comme un devoir, une morale, un impératif.

Dans une société dépourvue d'éthique, la corruption en sera la première caractéristique. C'est pourquoi dans ce travail, nous avons retenu la corruption comme proxy d'éthique.

3. LA DÉCENTRALISATION ET LA CORRUPTION

Empiriquement, la relation entre la décentralisation et la corruption donne des résultats mitigés.

En se basant sur la décentralisation fiscale, Hulter et Shah (1998)²³ établissent une relation inverse entre le taux de décentralisation et la perception de la corruption. Enikolopov et Zhuravskaya (2007)²⁴, quant à eux, trouvent que la décentralisation fonctionne bien dans les pays en développement où les partis politiques ont un ancrage local, où les élus locaux ont un devoir de redevabilité envers leurs électeurs. Par contre, Goldsmith (1999)²⁵, en utilisant la décentralisation politique au lieu de la décentralisation fiscale comme indicateur de la (décentralisation), trouve que la perception de la corruption est très élevée dans les pays qui disposent d'un système fédéral. A la suite des travaux de Goldsmith, Treisman (2007) conclut que la perception de la corruption est négativement corrélée avec les traditions religieuses d'un pays.

Fisman et Gatti (2002)²⁶ montrent que la décentralisation fiscale peut accroître la corruption, étant donné qu'au niveau des entités décentralisées le degré de redevabilité est faible. Par exemple, il est facile pour un média de dénoncer la corruption au niveau du gouvernement central que le Gouvernement local car avec la décentralisation le nombre d'entités à surveiller augmente. Treisman (2002)²⁷ souligne que la décentralisation

²³ Huther, J and Shah, A., "Applying a simple measure of good governance to the debate on fiscal decentralization", World Bank, Washington DC, 1998

²⁴ Enikolopov, R. and Zhuravskaya, E., 2007, "Decentralization and political institutions", Journal of Public Economics 91, 2261-2290

²⁵ Goldsmith, A., 1999, "Slapping the grasping hand: correlate of political corruption in emerging markets", American Journal of Economics and Sociology 58(4), 865-886.

²⁶ Fisman, R., & Gatti, R. (2002). Decentralization and corruption: Evidence across countries. Journal of Public Economics, 83(3), 325-345.

²⁷ Treisman, D. (2002). Decentralization and the quality of government. University of California, Los Angeles,

augmente la corruption dans les entités décentralisées étant donné que les fonctionnaires qui y travaillent ont un niveau de salaire faible comparativement à leurs collègues au niveau national. Wolfinger (1974)²⁸ conclut que le système décentralisé est plus corrompible car les corrupteurs potentiels peuvent influencer qu'une portion très limitée du Gouvernement local alors que dans un système centralisé, il y a plusieurs entités à convaincre pour que la corruption soit possible.

4. SÉMIOLOGIE DE LA CORRUPTION EMPLOYÉE EN RDC

Oasis KODILA (2013)²⁹ liste les qualificatifs ci-après qui visent à banaliser la corruption dans le langage de tout le jour :

4.1. Corruption comme récupération

BATAMBA BALEMBU (2007), fournit un exemple de ce qui se passe entre les polices de circulation (communément appelés roulages en RDC) et les taximen. Les premiers réclament leur « dû » de manière régulière sur la route publique, sinon, estiment-ils, ils ne pourront pas vivre de l'injustice que l'Etat ou le gouvernement leur fait subir. Les conducteurs des taxis et taxis-bus se voient contraints de déposer à chaque poste de police de roulage une somme d'argent (équivalent à 0,5 ou 1 USD). Ces « taxes non officielles » ou rackets sont connues communément par les appellations comme « MBOTE YA ROULAGE » ou « MBOTE YA MAKASU ».

4.2. La corruption comme bonne manière

MADESU YA BANA (littéralement : Haricot pour enfant), constitue l'une des expressions qui peuvent se retrouver dans le registre de compassion, de savoir-vivre, de générosité, de courtoisie, de solidarité.

4.3. Corruption comme privilège

« KOLOMBA », « MIKE MIKE », « SHIDA », « commission », « eza ya leta » (littéralement c'est pour l'Etat) sont à loger dans cette catégorie. Il est courant par exemple d'attendre un policier ou un agent de l'ordre réclamer : « BALOMBA YE » (qu'on lui donne quelque chose) ; estimant que c'est son droit car il détiendrait le dernier mot.

4.4. La corruption comme pression sociale et redistribution

« TOZO LIA TE » (littéralement : on ne mange pas), « OZO SANZA TE » (littéralement : tu ne vomis pas), « TOZO MONA CLAIR TE » (littéralement : on ne voit pas clair) sont de cette nature-là. Il est courant d'attendre quelqu'un

²⁹ Oasis KODILA : Anatomie de la Corruption en République Démocratique du Congo, Université de Kinshasa et Institute of African Economics, 2013.

faire usage de ces expressions à sa parenté ou son entourage pour dire que tu es censé nous pistonner, que cela soit légal ou non. La nomination d'un ami ou un parent est perçue comme une bénédiction, parce qu'on s'attend à ce que le nommé se sert de son autorité, même abusivement, pourvu que son entourage se retrouve. Ou encore, que celui qui est nommé passe son temps à redistribuer son revenu régulièrement, de manière totalement gratuite.

4.5. La corruption comme défi et mimétisme

Celui qui se livre à des pratiques corruptives serait un courageux et un clairvoyant. Aussi, ne s'éloignerait-il pas de ce que font les autres. Le corrompu est vu comme un « modèle ». Le réticent est vite traité de « YUMA », entendez stupide, non clairvoyant. Il est également passé à la critique : « YONDE MOSANTU », (Attendez. tu te prends pour un saint !) « YONDE MUTU OKOBONGISA MBOKO OYO » (tu penses que c'est toi qui va arranger les choses).

4.6. La corruption comme l'huile dans les rouages de la bureaucratie étatique

« Commission », « transports », « frais de suivi », « PAKOLA MAFUTA », « MIKE MIKE », « perdiem », « motivation », « bière », « café », « thé », « aidez-nous à vous aider » sont autant d'expressions qui entrent dans cette enseigne de lubrifiant de la lenteur administrative.

5. MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE DES RÉSULTATS D'ESTIMATION

5.1. Méthodologie

Pour estimer l'impact de la corruption sur la décentralisation, nous avons emprunté le modèle économétrique de régression employé par Bardhan et Mookherjee (1998)³⁰ et Brueckner, J.K. (2000)³¹. On peut écrire mathématiquement une relation inverse entre la décentralisation et la corruption. $Decentralisation_t = \alpha_0 - \alpha_1 corruption_t$. Comment mesure-t-on la décentralisation ?

Dans la littérature, il y a deux mesures de la décentralisation :

- La décentralisation fiscale = $\frac{\text{transfert vers les provinces}}{\text{total des dépenses publiques}}$
- La décentralisation administrative = $\frac{\text{Population vivant dans les ETD}}{\text{Population totale}}$

³⁰ Bardhan, P. & Mookherjee, D. 1998. 'Expenditure decentralization and the delivery of public services in developing countries.' Department of Economics, University of Berkeley (mimeo)

³¹ Brueckner, J.K. 2000. 'Fiscal decentralization in developing countries: The effects of local corruption and tax evasion.' *Annals of Economics and Finance*, Vol. 1 (1), pp. 1-18.

5.1.1. Source de données

Les données viennent des rapports annuels de la Banque centrale du Congo et de la BM. La corruption est un indice fourni par la transparency international qui va de 100 (pour les pays les plus transparents dans la gestion) à zéro pour les pays ayant une gestion opaque et l'indice de la gouvernance; l'indice de la démocratie provient du journal the economist qui mesure le degré de la démocratie dans le monde. Cet indice va de 100 (les pays les plus démocratiques) à 0 (pour les dictatures les plus féroces) ; le taux de croissance économique provient des rapports de la Banque centrale du Congo ; l'indice de la Gouvernance est une variable synthétique produite par la Banque mondiale.

5.1.2. Présentation des Variables

5.1.2.1. Variable endogène

Il s'agit de la décentralisation fiscale qui est le rapport entre les transferts du gouvernement central vers les provinces et le total des dépenses publiques :

$$\text{Déc.} = \frac{\text{transfert vers les provinces}}{\text{totales des dépenses publiques}}$$

5.1.2.2. Variables exogènes

- La corruption (CORR) : celle-ci est notre variable d'intérêt considérée comme proxy. Signe attendu : le signe attendu de la variable corruption doit être négatif. (Car c'est un frein au processus de décentralisation).
- L'indice de la démocratie (DEM), c'est une variable de contrôle. Signe attendu : la démocratie doit avoir un signe positif sur la décentralisation. La démocratie est intimement liée à la redevabilité. C'est pourquoi nous pensons que la démocratie doit accélérer la décentralisation.
- Taux de croissance économique (CROIS), considérée comme variable de contrôle. Signe attendu : le signe attendu sur la croissance économique doit être positif. Car la croissance économique augmente le budget de l'Etat ; celui-ci aura plus des moyens à transférer aux provinces.
- L'indice de la Gouvernance (Gouv), est considéré aussi comme variable de contrôle

Elle englobe 6 indicateurs à savoir : le degré de la lutte contre la corruption, l'efficacité de l'action gouvernementale, la stabilité politique, l'Etat de droit (respect de la loi), la qualité de régulation et le degré de la redevabilité

L'indice de la gouvernance est une moyenne synthétique de ces 6 indicateurs. Il est compris entre 2.5 (pour les pays qui affichent un bon niveau de la Gouvernance) et -2.5 (pour ceux qui sont très pauvres en gouvernance). Le signe attendu de l'indicateur de la Gouvernance sur la décentralisation est négatif. Car la gouvernance en RDC doit encore être améliorée. Ceci peut constituer un frein aussi à la décentralisation.

5.1.3. Présentation du modèle

Dans cette étude, nous utilisons la décentralisation fiscale comme mesure de la décentralisation. Pour estimer la relation qui existe entre la décentralisation et la corruption, nous allons estimer le modèle ci-après à l'aide de la méthode MCO :

$$DEC_t = \beta_0 + \beta_1 Corrupt_t + \beta_2 Gouvernance_t + \beta_3 Croiss_t + \beta_4 democratie_t + \mu_t$$

Où μ_t est le terme d'erreur.

5.2. Analyse des résultats d'estimation

Pour tester la relation précédente, on disposait de 15 données annuelles portant sur la période 2006 – 2020. Ces principaux résultats, obtenus par la régression linéaire sont reproduits ci-dessous :

$$DEC_t = -12,57 - 0,043Corr_t - 0,025Gouv_t + 0,15Crois_t + 1,14dem_t$$

Tableau.01. tableau d'analyse des résultats d'estimation

Variables	Coefficient	écart type	t-student
CORR	-0,0429636*	0,01290251	-3,32986321
DEM	1,138429	0,997526	1,14125246
CROIS	0,1507211*	0,06995949	2,15440549
GOUV	-0,0251468*	0,00900626	-2,7921479
CONS	-12,56713*	3,8371725	-3,27510165
R ² = 0.6312 $\bar{R}^2 = 0.6141$ SSR=0,000299 F-stat =13.45213 (Prob=0.144) F-Reset test =3,530 (Prob=0.108) F-LM test=2,426 (Prob=0.159) J-B= 2,166 D-W= 1,675 F-Arch test =1.960			

L'astérisque (*) signifie que le coefficient est significatif au seuil de 1%.

5.2.1. Interprétation des résultats

5.2.1.1. Après cette estimation, nous devons commenter d'abord les résultats (signification d'ensemble, signification des coefficients individuels et de l'adéquation d'ensemble)

Les résultats précédents font apparaître conformes avec nos hypothèses a priori. Les coefficients estimés pour la corruption (-0,43) ; pour la Démocratie (1,14), pour la croissance économique (0,15) et pour la bonne gouvernance (-0,025) ont certes les signes prédit par la théorie. En tout cas, la valeur faible pour la plupart des écart-types témoigne d'une précision dans l'estimation des paramètres vrais.

Il reste encore à juger si chaque variable explicative, prise séparément, exerce réellement une influence sur la variable décentralisation, c'est-à-dire si son coefficient estimé est significativement différent de zéro. Pour ce faire, on pose l'hypothèse que chaque coefficient est nul, indépendamment des autres et on teste cette hypothèse à l'aide d'une distribution de Student. L'hypothèse alternative est une valeur positive ou négative, selon la variable considérée pour le coefficient. La confrontation des valeurs calculées de t avec la valeur critique trouvée dans la table ($t_{0,05} = 2,13$) nous donne les indications suivantes : le non refus de l'hypothèse nulle dans le cas du coefficient α_4 ; car la valeur associée de t est inférieure, en valeur absolue, à la valeur critique renseignée par la table (soit, $1,14 < 2,13$). Donc la démocratie n'explique pas la décentralisation en RDC. Dans ce pays, la démocratie à la base n'est pas encore effective. En plus au niveau national, la démocratie devrait jouer un rôle de contrepoids au niveau décentralisé pour obliger les élus locaux à respecter leur contrat social avec le peuple. Pour accélérer la décentralisation, le gouvernement doit promouvoir la démocratie à la base pour créer un contre poids. Grâce à la démocratie à la base certains actes contre la décentralisation peuvent facilement être dénoncés. Par contre les autres coefficients sont significativement différents de zéro, alors il y a le refus de l'hypothèse de la nullité des coefficients. Par conséquent, on admet que $(\beta_0, \beta_1, \beta_2, \beta_3)$ sont respectivement négative et positive avec une probabilité de 95%. Elles ont donc une influence significative dans l'implémentation de la décentralisation en RDC. L'absence de signification de la variable Démocratie diminue la portée explicative de la Décentralisation en RDC. Le coefficient de détermination R^2 ajusté s'élève à 0,61 ; cela signifie que les variables explicatives (CORR, GOUV et CROIS) expliquent la décentralisation à 61%. La statistique de Fisher montre que la régression est significative ($F\text{-stat} = 13,45 > F_{\text{tab}} = 2,79$), l'hypothèse nulle ne peut être acceptée.

Les coefficients estimés des variables peuvent être interprétés comme suit : Les signes des coefficients confirment les hypothèses faites sur le comportement que les différentes variables représentent à l'exception de la Démocratie. Ainsi, si la corruption augmente de 10, la Décentralisation diminue de 0,43. Il en est de même pour une augmentation de 10 de la croissance qui entraîne une augmentation d'environ 1,50 de la décentralisation. Une augmentation de l'indicateur de la Gouvernance de 1 a un effet négatif dans l'ordre de 0,025 sur la décentralisation. Car la gouvernance en RDC doit encore être améliorée. Ceci aussi peut constituer un frein contre la décentralisation.

5.2.2. Validation du modèle

La validation du modèle passera par l'analyse de la qualité des résidus et de la stabilité du modèle. Pour vérifier la qualité des résidus, il en existe plusieurs tests. Dans cette étude, nous allons faire appel à trois tests, à savoir ; le test

d'hétéroscédasticité d'ARCH, Le test de Breusch et Godfrey, et le test de Jarque et Bera.

Les tests de stabilité structurelle et ponctuelle sont donnés par les tests de Cusum et Cusum carré. Dans le test Cusum, l'espace entre les deux droites donne la région de confiance du test. Si la série reste dans cet intervalle, alors l'hypothèse de stabilité est retenue. Sinon, si à une date donnée, la série va au-delà d'une des droites, alors on considère qu'à cette date, il y a une rupture et que les paramètres ne sont pas stables.

Le test de Breusch-Godfrey, fondé sur un test de Fischer de l'unité de coefficient ou de multiplicateur de langage «LM test» est calculé pour détecter les éventuelles relations d'autocorrélation des erreurs estimées. Il cherche à déterminer une relation significative entre les résidus et les résidus décalés avec une probabilité de **0,1081** supérieure à la probabilité critique de **5%**. Ainsi, nous pouvons accepter l'hypothèse nulle d'absence d'autocorrélation des erreurs.

Le test de J-B, qui est un test d'hypothèse cherchant à déterminer si les données suivent une loi normale, nous permet d'accepter l'hypothèse nulle de la normalité des résidus, car la probabilité y associée (soit **0,338599**) est supérieure à la probabilité critique de **5%**.

En ce qui concerne le test d'hétéroscédasticité, il y a hétéroscédasticité lorsque leur variance n'est pas constante pour toutes les observations. Pour la tester, nous avons utilisé le test d'ARCH. C'est un test bilatéral avec comme hypothèse nulle l'absence d'hétéroscédasticité des résidus. La probabilité associée à Fisher est de **0.1591** supérieure au seuil de **5%**. Cela signifie qu'aucun coefficient de la régression n'est significativement différent de zéro. Nous acceptons l'hypothèse nulle selon laquelle les résidus ne sont pas hétéroscédastiques. Il ressort que les résidus du modèle sont homoscedastiques.

Pour le test de Ramsey-Reset qui permet d'évaluer la qualité de la forme fonctionnelle, c'est-à-dire qui permet de savoir si des exposants ou des logarithmes n'ont été omis, nous acceptons l'hypothèse nulle selon laquelle notre modèle a une forme fonctionnelle correcte, car les résultats montrent que la probabilité associée au Fischer-stat (**0,1440**) est largement supérieure au seuil de **5%**.

Dans le test de Cusum, nous remarquons que la série reste dans l'intervalle de deux droites, cela nous permet de justifier la forme choisie de la régression linéaire en l'estimant par la méthode de MCO utilisée lors de la spécification et nous montre également que toutes les variables utilisées dans notre étude sont bonnes.

Donc, les tests économétriques que nous avons effectués sur le modèle se sont avérés concluants. Les résidus selon le test de Jarque-Bera suivent une distribution normale. Le modèle rejette l'hypothèse d'autocorrélation des résidus. Le test de Reset ne détecte pas l'existence d'une mauvaise forme fonctionnelle. Par ailleurs, le test de Chow réalisé conduit à la stabilité globale de la Décentralisation. Les différents tests sur les résidus et sur la stabilité du modèle confirment que dans l'ensemble, notre modèle est donc valide et présente des caractéristiques qui font de lui, un modèle économétriquement très intéressant.

5.2.3. Interprétation économique des résultats

Toutes les variables du modèle sont statistiquement significatives à l'exception de la démocratie.

– Corruption

Le coefficient associé à la variable corruption est statistiquement significatif et le signe lié à la variable corruption correspond au signe attendu. La corruption exerce un effet négatif sur la décentralisation. En effet, elle est un frein contre le développement : avec la corruption le transfert gouvernemental n'arrive pas à la destination pour financer le projet de développement afin de développer les entités décentralisées.

– La croissance économique

La variable taux de croissance est statistiquement significatif, et son signe correspond à l'attente. La croissance économique accélère le processus de la décentralisation dans le sens qu'il permet d'augmenter le transfert de l'Etat vers les entités décentralisées. L'Etat doit mettre en place des politiques économiques qui favorisent la croissance économique pour avoir suffisamment de moyens pour appuyer la décentralisation.

– La variable Gouvernance

Cette variable est statistiquement significative mais avec un signe négatif. La RDC souffre de l'insuffisance de gouvernance. Il y a un sérieux problème de la qualité d'hommes qui occupent les postes de commandement au niveau des entités décentralisées. Par absence de vision, la faiblesse de la gouvernance ne permet pas d'améliorer la décentralisation.

CONCLUSION ET IMPLICATIONS POLITIQUES

En conclusion, la décentralisation est une forme de gouvernance qui rapproche les Gouvernants des Gouvernés et fait que certaines décisions soient prises par le gouvernement local. Plus de 16 ans après son rétablissement par la Constitution du 18 février 2006, la décentralisation peine à produire les effets escomptés. Plusieurs facteurs en sont à la base. Il s'agit entre autre de la corruption qui est le proxy du faible niveau d'éthique dans le chef de certaines personnalités qui sont censées conduire la décentralisation. Cet article a essayé d'estimer la relation entre la décentralisation d'une part, la corruption, la démocratie, la croissance économique et la gouvernance d'autre part. Il s'avère que la corruption et le faible niveau de la gouvernance constituent un frein contre la décentralisation en RDC. Par ailleurs, notre faible niveau de démocratie surtout à la base ne permet pas à cette dernière d'être un tremplin pour la décentralisation. Le coefficient attaché à la corruption négatif signifie que l'effet négatif de la corruption sur la décentralisation est plus important que l'effet positif de l'éthique sur la décentralisation, ce qui induit un effet négatif. Nos résultats empiriques montrent de manière générale que la corruption qui est le proxy de l'éthique est une variable déterminante pour établir le sens de la relation entre la décentralisation et l'éthique en RDC. En effet, l'éthique n'exerce un effet favorable sur la décentralisation que lorsque les institutions centrales et locales sont saines. Cette corrélation disparaît ou devient négative si les institutions sont altérées. De tous ces facteurs liés à l'éthique, c'est principalement l'intégrité et l'honnêteté qui sont très fortement et négativement corrélés avec la corruption qui est la cause de l'impact négatif de la décentralisation en RDC. La corruption réduit les dépenses publiques destinées pour le développement des entités décentralisées en RDC, crée des inégalités dans l'accès aux infrastructures sociales de base dont la population a besoin, détériore la qualité des infrastructures de base provoquant ainsi la destruction de l'économie locale, ce qui impacte négativement sur la croissance, et par conséquent la décentralisation.

Les implications politiques de l'analyse effectuée dans cet article sont claires. L'éthique mesurée par la corruption qui est considérée comme variable d'intérêt exerce un effet positif sur la décentralisation. Et comme la corruption est le proxy de l'éthique, elle induit négativement sur la décentralisation. Il est de la responsabilité et de l'efficacité de l'Etat de combattre la corruption. Pour que la décentralisation soit réellement effective et puisse booster le développement à la base, l'Etat doit mener une lutte sans merci contre la corruption, promouvoir la démocratie à la base et améliorer sensiblement sa gouvernance. Il est créé en RDC, un service de contrôle qui dispose d'une

compétence générale en matière de contrôle des finances et des biens publics³². À ce titre, elle vérifie et contrôle toutes les opérations financières de l'État, des entités administratives décentralisées, bénéficiant du concours financier de l'État. Elle peut procéder à toute mission de contre-vérification, pour l'atténuation de la corruption en RDC. Nous saluons, encourageons et soutenons les efforts sur l'encadrement de l'IGF décidés par Son Excellence **Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Président de la République Démocratique du Congo (RDC), qui a porté ses fruits depuis le début de l'année 2022 : les recettes publiques de l'État ont largement progressé. L'IGF doit renforcer la présence des inspecteurs des finances dans les entités locales pour l'intensification de la patrouille financière ; elle demeure une locomotive de la bonne gouvernance qui restaure à la fois l'image du pays et la santé financière des entités décentralisées. Nous pensons que, si cette situation se maintient dans le long terme, il y aura une réduction de la corruption, les ressources des entités décentralisées bien que faibles seront bien affectées de manière rationnelle, et cela impactera positivement sur la décentralisation en RDC.

³² 15 septembre 1987. - ordonnance n° 87-323 portant création de l'inspection générale des finances, en abrégé «I.G.F.».

BIBLIOGRAPHIE

1. Bardhan, P. & Mookherjee, D. 1998. 'Expenditure decentralization and the delivery of public services in developing countries.' Department of Economics, University of Berkeley (mimeo).
2. Bennett, Robert J., (1990), *Decentralization, Local Governments and Markets* (Oxford: Clarendon Press).
3. Besley, Timothy and Stephen Coate.. "Centralized Versus Decentralized Provision of Local Public Goods: A Political Economy Analysis." Unpublished Paper, London School of Economics. 2000.
4. Bird, Richard M. et Ariel Fiszbein (1999), ' Columbia: The Central Role of the Central Government in Fiscal Decentralization dans Richard M. Bird et François Vaillancourt (Éd.), *Fiscal Decentralization in Developing Countries* (Cambridge: Cambridge University Press).
5. Bird, Richard M. et François Vaillancourt, Éd. (1999), *Fiscal Decentralization in Developing Countries* (Cambridge: Cambridge University Press).
6. Brueckner, J.K. 2000. 'Fiscal decentralization in developing countries: The effects of local corruption and tax evasion.' *Annals of Economics and Finance*, Vol. 1 (1), pp. 1-18.
7. Christ Morgan : Is Corruption Ever Ethically Permissible? OCTOBER 9, 2013 Democracy." *Politics and Society*. 26:4, pp. 461-510.
8. Eiras, A.:Ethics, corruption, and economic freedom. Heritage lectures, (813), 1-6. (2003)
9. Enikolopov, R. and Zhuravskaya, E., 2007, "Decentralization and political institutions", *Journal of Public Economics* 91, 2261-2290
10. Everett, J. Neu, D., & Rahaman, A. (2006). The global fight against corruption: a foucaultian, virtue-ethics framing. *Journal of business ethics*, (65), 1-12.
11. Faguet, Jean-Paul. "Does Decentralization Increase Government Responsiveness to Local Needs? Decentralization and Public Investment in Bolivia." Centre for Economic Performance Working Paper, London School of Economics. 2001.
12. Fisman, R., & Gatti, R. (2002). Decentralization and corruption: Evidence across countries. *Journal of Public Economics*, 83(3), 325-345.
13. Galasso, Emanuela and Martin Ravallion. 2001. "Decentralized Targeting of an AntiPoverty Program." Development Research Group Working Paper, World Bank.
14. Goldsmith, A., 1999, "Slapping the grasping hand: correlate of political corruption in emerging markets", *American Journal of Economics and Sociology* 58(4), 865-886
15. Huther, J and Shah, A, "Applying a simple measure of good governance to the debate on fiscal decentralization", World Bank, Washington DC,1998

16. MABIALA MANTUBA-NGOMA, « Le processus de décentralisation en république démocratique du Congo », Publications de la Fondation Konrad Adenauer Kinshasa 2009.
17. Musgrave and Samuelson : " the pure theory of public finance", Review of Economics and Statistics XXXVI :N°4 (November, 1954)
18. Oasis KODILA : Anatomie de la Corruption en République Démocratique du Congo, Université de Kinshasa et Institute of African Economics, 2013.
19. Oates, Wallace. 1972. Fiscal Federalism. New York: Harcourt Brace Jovanovich.
20. Pranab Bardhan, Decentralization of Governance and Development, Journal of Economic Perspectives – Volume 16, Number 4 – Fall 2002 – Pages 185–205 Publishers, 2008.
21. Rojas, F. (1999), ' The Political Context of Decentralization in Latin America dans Decentralization and Accountability of the Public Sector, Actes de la conférence annuelle de la Banque mondiale sur le développement en Amérique latine et dans les Antilles, World Bank Latin American and Caribbean Studies, Washington, D.C
22. Samuel Lietaer : la décentralisation en RDC : quelles conséquences pour la politique katangaise dans le secteur minier ?
23. Sandel, M. (2009). *Justice: What's the right thing to do?*. (1st ed. ed.). New York: Farrar, Straus and Giroux.
24. Seabright, Paul. 1996. "Accountability and Decentralization in Government: An Incomplete Contracts Model." *European Economic Review*. 40:1, pp. 61–89.
25. Tommasi, Mariano and Federico Weinschelbaum. 1999. "A Principal-Agent Building Block for the Study of Decentralization and Integration." Mimeo, Universidad de San Andre's
26. Treisman, D. (2002). Decentralization and the quality of government. University of California, Los Angeles,
27. Uduigwomen, A.F. *Introducing Ethics: Trends, Problems and Perspectives*. Calabar: Jochrissam Publishers, 2006.
28. Wade : Wade, Robert. 1997. "How Infrastructure Agencies Motivate Staff: Canal Irrigation in India and the Republic of Korea," in *Infrastructure Strategies in East Asia*. A. Mody, ed. Washington, D.C.: EDI, World Bank, pp. 109–30.
29. World Bank World Bank. 2000. *Entering the Twenty-First Century*. Oxford and New York: Oxford University Press.